

LE GRAND Parisien

78 | YVELINES

Météo
Lundi 8 mars
2021

Matin

-1°



Midi

8°



Soir

3°



Votre fait du jour

Ce projet immobilier qui agite
la butte Montmartre
P. VI - VII

Santé
Votre
département
confronté à la
désertification
médicale
P. II



TOUSSUS-LE-NOBLE | Avions, hélicoptères.... Les riverains saturent. Ils estiment que les propositions de la préfecture pour réduire les nuisances sont insuffisantes. Une commission devrait se tenir au printemps.

Ici, un appareil vole au-dessus de leurs têtes toutes les minutes

JEANNE CASSARD

C'EST UN CONFLIT vieux de plus de quarante ans. Entre les associations de riverains et les usagers de l'aérodrome de Toussus-le-Noble, le dialogue reste compliqué. Alors que la préfecture des Yvelines échange avec les différentes parties en vue d'une éventuelle commission consultative de l'environnement au printemps, le compte n'y est pas pour les associations.

« Les mesures de réduction des nuisances proposées par la préfecture ne vont pas assez loin », estime Christian Mauduit, président de l'Association ciel calme à Magny-les-Hameaux (ACCMH). Parmi elles, la proposition de réduire la vitesse des avions de quelques nœuds « ne sera pas perceptible par les habitants ».

Avec 135 000 mouvements enregistrés en 2019, l'aérodrome de Toussus-le-Noble est le quatrième de France en termes de trafic, derrière Roissy, Orly et Nice. Entre les vols de loisirs, d'affaires, les écoles de formation et les hélicoptères, un appareil vole au-dessus de la tête des habitants de la zone toutes les minutes.

Une pétition lancée par l'Alliance associative, un collectif d'une quarantaine d'associations de riverains des communes voisines de l'aérodrome, pour réduire les nuisances a recueilli 2 160 signatures de-

135 000

C'est le nombre de mouvements enregistrés en 2019. L'aérodrome de Toussus-le-Noble est ainsi le quatrième de France en termes de trafic, derrière Roissy, Orly et Nice.



Toussus-le-Noble, mercredi. Réduction de la vitesse, interdiction des vols touristiques le week-end... Pour les habitants, ces mesures proposées par la préfecture « ne vont pas assez loin ».

puis le mois d'octobre. Autre solution avancée par la préfecture : l'interdiction des vols d'entraînement et touristiques des hélicoptères les week-ends et jours fériés pendant certaines plages horaires. « Le problème c'est que les vols sont reportés avant ou après, on ne fait que déplacer les nuisances », regrette Christian Mauduit.

Une affirmation réfutée par Yves Gascuel, président de l'Union des aéroclubs de Toussus-le-Noble (UAT) : « La très grande majorité des pilotes respectent l'interdiction de vo-

ler au-dessus des cercles bleus. Après, il peut y avoir quelques exceptions pour des questions de sécurité ». Sur plusieurs points, Yves Gascuel se dit prêt à faire des concessions : « Aujourd'hui, la vitesse des avions n'est pas réglementée. Nous sommes d'accord pour la limiter à 100 nœuds, soit 180 km/h ».

Vers une réduction des vols en soirée ?

Sur la question des tours de piste, Yves Gascuel consent à descendre à trois le nombre d'avions en simultané. Alors



L'Union des aéroclubs de Toussus-le-Noble pourrait réglementer la vitesse des avions à 180 km/h.

qu'aujourd'hui les avions peuvent voler de 6 h 30 à 22 h 30, le président de l'UAT se dit « prêt à discuter sur les vols en soirée », sans donner plus de précisions.

Laurine a emménagé dans une maison située à 100 mètres de l'aérodrome il y a tout juste un an. Elle s'attendait à des nuisances « mais pas à ce point-là ». « C'est vrai que l'aé-

Depuis le déconfinement du mois de mai, les vols ont repris de plus belle et c'est intenable

BERTRAND HOUILLON
(GÉNÉRATION.S),
MAIRE DE MAGNY-LES-HAMEAUX

rodrome était là avant nous, nous sommes arrivés ici en connaissance de cause », reconnaît la quadragénaire. Elle pensait tout de même être tranquille le soir et le dimanche. Mais avec des avions qui volent tard dans la soirée, pour cette habitante, « c'est vraiment pénible ».

Les riverains peuvent compter sur le soutien de Bertrand Houillon (Génération.s), maire de Magny-les-Hameaux. Directement gêné par les nuisances puisque « les avions passent régulièrement au-dessus de l'hôtel de ville », l' élu reçoit presque quotidiennement des messages d'habitants excédés par le bruit. « Les nuisances étaient déjà là mais depuis le déconfinement du mois de mai, les vols ont repris de plus belle et c'est intenable », souffle-t-il.

Le maire a envoyé un courrier au préfet recensant les plaintes de ses administrés. Mais à part ça, il n'a pas le pouvoir de faire grand-chose : « Alors que l'Etat demande aux intercommunalités de mettre en place des plans de prévention du bruit dans l'environnement, l'aérien ne fait pas partie de leurs compétences, cela relève du pouvoir de l'Etat, c'est à lui de prendre ses responsabilités ». ■